



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la santé publique OFSP



Schweizerische Gesundheitsstiftung  
Fondation suisse pour la santé  
Fondazione svizzera per la salute

FE12

## Actions en fonction des publics

**Une démarche intervention précoce peut être utilisée pour différentes thématiques dont il faudra adapter le type d'activités à organiser. Cet outil présente des suggestions reflétant la diversité des actions concrètes possibles.**

*Rappel : une activité ponctuelle ne fait sens que si elle est construite de manière structurelle. Elle doit pouvoir toucher les acteurs à différents niveaux. Pour que la démarche IP ait du succès et les actions IP des impacts, il est recommandé de les préparer de manière participative et cohérente, de respecter un fil rouge thématique, et de l'inscrire dans un programme annuel.*

### Activités pour les jeunes :

**Ateliers :** des ateliers peuvent être insérés dans la grille horaire classique des jeunes. Ils peuvent être constitués de présentations, d'exercices, d'échanges au sein des classes, à travers le programme d'étude de différentes branches. En fonction du thème, cela peut nécessiter l'intervention d'un-e professionnel-le/expert-e de la question, en vue de soutenir l'enseignant-e. Il est également possible de se rendre avec les jeunes dans une institution qui a l'habitude d'organiser des ateliers sur une thématique précise (sida, alcool, alimentation, etc.).

**Charte :** une charte fixe la vision et l'attitude de l'établissement, consensuelle et publique, connue de tous les acteurs. Elle pose le cadre de vie, les valeurs et les limites à respecter. Il existe même des chartes spécifiques pour les jeunes, les enseignant-e-s, les parents et la direction.

**Conférences-débat :** l'organisation d'une conférence ou la projection d'un film permet de sensibiliser les jeunes grâce à un contact plus direct lors des échanges qui suivent. Généralement, les conférences ont encore plus d'impact si le thème a été traité en classe au préalable (dans les cours).

**Fête de fin d'année :** généralement, toutes les écoles célèbrent l'arrivée des vacances d'été. C'est l'occasion d'organiser une action marquante en lien avec le projet durant ce genre de fêtes.

**Journée portes ouvertes :** la journée porte ouverte est l'opportunité classique d'inviter tout l'environnement gravitant autour du lieu de formation. Des activités mettant en lumière le projet peuvent être organisées (exposition photo, présentation dans les classes, etc.).

**Journées/Semaine hors cadre :** La mise sur pied d'une journée ou d'une semaine hors cadre, avec l'organisation de différentes activités autour du projet, mobilise tout l'établissement sur plusieurs mois. Elle permettra des échanges et des coopérations peut-être improbables d'accoutumée, ainsi qu'une sensibilisation générale. Dans ce cadre, plusieurs des activités suggérées ici peuvent être combinées.

**Récrés-santé :** si le projet est centré sur les questions de l'alimentation et du mouvement, les récrés-santé sont l'occasion de sensibiliser les jeunes de façon dynamique sur plusieurs thèmes. Elles combinent l'accès à des produits sains avec des activités sportives impliquant toutes les classes de l'établissement. Même si ce type de récréations ne peut être maintenu sur toute l'année scolaire, leur impact est considérable en termes d'information et de mobilisation. Une solution pour remédier à l'aspect ponctuel serait de transformer ces récréations en tradition pérennisée sur le long terme.

**Tournois :** le recours au sport ou au jeu a généralement lieu pour enseigner la coopération, le fair-play et d'autres valeurs nécessaires pour vivre en communauté. Que ce soit autour de jeux classiques ou non, cela apprend aux jeunes, parfois avec leurs enseignant-e-s, à travailler en équipe et à respecter leurs camarades. Parfois, le projet ne concerne qu'une minorité ou un groupe en particulier et non l'ensemble des jeunes. Dans ce cas, des activités peuvent leur être réservées (repas ou cours).

## Enseignant-e-s / collègues

**Conférences** : le recours à une intervention externe amène souvent de nouvelles pistes de réflexion et d'action. Des conférences peuvent être spécifiquement organisées pour les enseignant-e-s, idéalement avec un espace de discussion.

**Formation ou journées pédagogiques**: il est important de prévoir un temps suffisant et commun à l'ensemble des enseignant-e-s pour réfléchir aux besoins de la problématique du projet et aux attitudes des enseignant-e-s. Le recours à des spécialistes et l'espace d'échanges donné permettent en général une sensibilisation et des discussions qui ne pourraient pas habituellement avoir lieu dans le courant de l'année. Dans le cas où le projet serait centré sur la cohésion entre les enseignant-e-s, ce type de formation peut être plus axé sur des méthodes de coaching pour consolider l'esprit d'équipe (sortie au vert, activité sportive, etc.).

**Protocole d'intervention** : pour faire face à des situations exceptionnelles et non tolérées par l'établissement, un protocole d'intervention soutient la direction et les enseignant-e-s dans la prise en charge des jeunes vivant des situations difficiles ou problématiques et qui nécessitent une intervention d'un-e adulte et/ou d'un-e professionnel-le.

**Séance d'information** : une présentation formelle du projet lors d'une séance des maîtres permet de l'officialiser en commun et laisse place à des échanges et à des questions qui peuvent surgir et être partagées entre collègues.

**World café** : le 'World Café' est différent d'un atelier classique, où des participant-e-s assistent à une présentation et discutent ensuite. Il propose de travailler dans une ambiance de café, tout en dialoguant par petits groupes autour de tables où les thèmes sont proposés par des serveurs sur des menus à la carte, à l'image d'un café ou d'un restaurant.

## Parents :

**Brochure** : une publication présentant le projet fournit une information détaillée qui peut renseigner, voire soutenir les parents dans la prise en charge de leur enfant en situation de vulnérabilité.

**Circulaire ou journal de l'établissement** : Diffuser l'information dans une circulaire distribuée en classe ou dans le journal des élèves pour annoncer le projet ou les activités.

**L'envoi d'un courrier officiel** : l'avantage ou l'inconvénient d'une lettre adressée aux parents, cela dépend de l'objectif visé, est que l'échange reste limité. Les parents n'ont ainsi ni la possibilité d'interpeller la direction ou le groupe de pilotage, ni l'occasion de pouvoir émettre des critiques en public. Certains parents ne réagiront pas, mais l'établissement les aura au moins informés de sa démarche. En complément, le courrier peut inviter à une rencontre.

**Soirée d'information** : inviter les parents à une présentation du projet est important car cela permet une première prise de contact entre le groupe de pilotage et les parents et leur éventuelle mobilisation.

Bien évidemment, il existe d'autres méthodes d'information. Ce type de communication peut également se faire par l'envoi d'un mail officiel, ou par une annonce sur le site web. Le groupe doit se sentir à l'aise avec la méthode choisie.

## **Lectures possibles :**

- Exemple d'un protocole d'intervention : Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, *La prévention et l'intervention dans les situations de conduites dangereuses* : <http://www.csob.qc.ca/frmdoc/publication/RESSUEDUC/lapreventionetl%27interventiondansles%27situationsdeconduitesdangeureuses.pdf>
- Définition d'une charte scolaire : Mieux vivre ensemble à l'école, *Charte, règlement, sanction, encadrement* : <http://www.climatscolaire.ch/charte.pdf>